

Le Conseil d'Ecole s'est réuni à 19h, salle de réunions de la mairie. Fin de séance à 21 h.

Compte-rendu affiché en maternelle et en élémentaire.

Etaient présents :

Mr Allard, maire de Cornier et Mr Roux, adjoint au maire de Cornier ; Mme Desternes représentant la CCPR (communauté de communes)

M. Guesné, Mmes Morettin, Bibollet, Garot, Fumé, Bordet, Mathieu, représentants élus des parents d'élèves
Mme Fabien (CP/CE1), Mme Faltot (CE1/CE2) Mr Chamot (CM1/CM2), Mme Lorenzi (CM1/CM2), Mme Algret (GS), M. Launay (GS), Mme MONTEL (PS) Mme Mouthon (PS/MS), Mme Hourdin (MS), Mme Pailloux (CE2/CM1 et directrice), Mme Faure Bargain, professeurs des écoles.

Absents excusés :

M. Guitton, Inspecteur de l'Education nationale, membre de droit du conseil d'école.

M. Frugier, Mme Geroudet-Nouet, Mme Mellerin, parents d'élèves

M. Dudouit, délégué départemental de l'Education Nationale

L'ordre du jour est abordé comme suit :

1) Emménagement nouveaux locaux élémentaires

Les 4 classes d'élémentaire ont emménagé dans les nouveaux locaux pendant les vacances de printemps. Les classes sont spacieuses et disposent d'un atelier pour 2 classes.

Les enseignants sont en train de lister les besoins supplémentaires de mobilier.

Il restera à réaliser : la destruction de l'ancienne classe de CE2/CM1, la construction du préau, le sol de la cour à améliorer, et la liaison entre le nouveau bâtiment et la bibliothèque .

La salle des maîtres sera aménagée pour la rentrée.

Les élus ont fait visiter l'école aux parents.

Les enseignants sont très satisfaits, les locaux étant lumineux et mieux insonorisés.

2) Effectifs prévisionnels

PS : 50 MS : 59 GS : 35 soit un total maternelle de 144 élèves et une moyenne de 28,8

Les chiffres peuvent être inférieurs car 7 familles ont demandé des dérogations à Evires et nous attendons les décisions.

CP : 29 CE1 : 16 CE2 : 26 CM1 : 23 CM2 : 22

soit un total de 116 et une moyenne de 29 par classe

Nous espérons une ouverture de classe en Juin. Dans le cas contraire, il faudrait décharger la classe de CP en créant une classe de GS/CP ce qui serait compliqué compte tenu des horaires différents entre maternelle et élémentaire. Cette classe ne pourrait pas être accueillie en élémentaire pour les TAP (temps d'activité périscolaire).

Rectifications au 04/06 :

PS : 46 MS : 58 GS : 34 soit un total de 138 élèves et une moyenne de 27,6.

Les syndicats nous ont dit qu'il y aurait moins d'enfants que prévus en Haute Savoie à la rentrée 2014.

Question directrice : la Mairie et les parents délégués peuvent-ils appuyer notre demande d'ouverture de classe ?

Réponse de M. le Maire : bien sûr, lui préparer un courrier en listant les arguments à une ouverture.

3) Activités et projets de classe

- ⑩ Février : **cinéma** pour les classes de PS de Mme Montel et PS/MS de Mme MOUTHON courts métrages d'animation très intéressants entrées et bus financés sur le budget culturel de la CCPR (273 euros)

- ⑩ **Salon littérature** à La Roche sur Foron pour les classes de MS de Mme Hourdin, GS de Mme Algret et GS de M. Launay
thème : garçon/fille
Conception de jeux par chaque classe, intervention d'une conteuse, rencontres avec des auteurs et des illustrateurs.
Participation (450 euros) payée par le Sou des Ecoles et bus (150 euros) payé par CCPR.

- ⑩ **Voile:** 4 jours pour les classes de CE2/CM1 de Mme Pailloux et CM1/CM2 de M. Chamot et Mme Lorenzi sur des optimistes (à 2 puis à 1)
Excellente semaine malgré le peu de vent, temps radieux. Approche culturelle sur la création du lac, l'histoire de sa population, la faune et la flore. Rencontre d'un pêcheur.
Coût élevé : 4 902 euros payés par le Sou (112 euros + bus + 308 euros test piscine)
1 080 euros payés par la Mairie
1 080 euros payés par les parents des enfants concernés

- ⑩ **Randonnée Tom Morel** jusqu'au plateau des Glières et visite du Monument des Glières pour les classes de CE2/CM1 de Mme Pailloux et CM1/CM2 de Mme Lorenzi et M. Chamot
8 classes se sont retrouvées pour chanter 4 chants communs
Cette journée a été reconduite pour d'autres écoles.

- ⑩ **Film d'animation** pour les classes de CP/CE1 de Mme Fabien et CE1/CE2 de Mme Faltot
A partir d'un album, écriture d'une histoire, réalisation des décors en carton et des personnages en pâte à modeler, tournage par petits groupes, enregistrement des enfants, découverte de la fabrication d'un film. Beau projet à renouveler.
Il sera projeté aux parents des 2 classes le jour de la fête de l'école.
Coût : 900 euros/classe (financé par le Sou des Ecoles)

- ⑩ **Piscine** pour les CP et CE1 : 2 fois par semaine jusqu'à fin juin. Alternance avec les autres écoles en cas de mauvais temps.

A venir :

- ⑩ 3/06 orientation USEP à saint Pierre pour les classes de PS PS/MS et MS
- ⑩ 6/06 orientation USEP au stade de Cornier pour les 2 classes de GS
- ⑩ 10/06 : les classes de PS et MS : ferme de Copponex et parc des Dronières
la classe de PS/MS : visite d'une ferme aux escargots + conteuse
(financement CCPR)
- ⑩ 23/06 : Les Aigles du Léman pour les 2 classes de GS (financement Sou des écoles)
- ⑩ 27/06 : accueil des futurs CP de Cornier par Mme Fabien
- ⑩ 28/06 : porte ouverte à la maternelle de 9h à 11 h pour les nouveaux inscrits
- ⑩ 30/06 : les CP des autres communes se rendront dans leur future classe
- ⑩ 30/06 : visite du château de Montrottier par les classes de CP/CE1 et CE1/CE2
(financement Sou des Ecoles)
- ⑩ dernière semaine de juin : représentation de théâtre de la classe de Mme Pailloux.

Nombre de ces projets sont coûteux et ne pourraient absolument pas être vécus sans l'importante prise en charge financière du Sou des écoles que les enseignants remercient vivement pour leur investissement et leur bénévolat efficace. Merci également aux parents qui ont donné de leur temps pour nous accompagner et passer un agrément (natation, ski, randonnée...)

Nous remercions également la Mairie et la CCPR.

4) Fête de l'école

Elle aura lieu le samedi 21/06 dans 3 lieux différents et à des horaires différents (toutes les demi-heures) pour permettre aux parents de voir tous leurs enfants : classes élémentaires/salle des fêtes / salle de motricité maternelle.

Dans le mot aux parents, préciser qu'un cadeau sera remis aux GS et CM2 dans la salle des fêtes.

5) Organisation des nouveaux rythmes scolaires :

✓ Les enfants auront école le mercredi matin.

✓ Maternelle

horaires scolaires 8h40 – 11h40 14h15- 16h30

mercredi 8h40-11h40

Une réunion sera organisée par la CCPR le 10/06 à 19h à l'auditorium de Saint Pierre pour expliquer la nouvelle organisation.

✓ Élémentaire :

Un assouplissement de la réforme a été présenté par M. Hamon pour les 6 % de communes d'ayant pas proposé de nouveaux horaires.

Les communes ayant fait valider un 1^{er} projet peuvent si elles le souhaitent en proposer un 2^{ème}. Il faudra l'accord du Conseil d'école et du Conseil municipal.

D'autres possibilités d'organisation : libérer une demi-journée (le vendredi après-midi étant déconseillé cependant) ou 2 après-midis de 3h et 2 après-midis de 1h30.

Au cours de l'expérimentation, il faudra établir un Projet Educatif.

Quelle organisation mettre en place l'année prochaine ?

Propositions de la mairie : Il est plus facile de trouver des intervenants sur une demi-journée. Les déplacements au stade seront facilités. On fait l'hypothèse que 90 enfants resteront aux TAP : 6 groupes de 15 (3 intervenants professionnels, 1 groupe en bibliothèque, 2 groupes en jeux calmes). Il faudra que les parents s'engagent à laisser leurs enfants sur toute une période (6 semaines).

Commentaires des parents : plutôt favorables à une demi-journée.

Commentaires des enseignants :seuls 2 enseignants sont favorables à une demi-journée.

Les autres pensent qu'il est nécessaire d'alléger la journée des enfants et d'imposer une régularité des horaires. Les week-end « à rallonge » ne sont pas bénéfiques aux enfants qui reviennent fatigués le lundi.

La majorité des enseignants penchent pour 4 fois $\frac{3}{4}$ d'heure ou 2 fois 1h30, mais comprennent qu'il sera plus facile d'organiser les TAP (trouver intervenants et gérer les déplacements vers le stade) avec des créneaux d'1h30.

Vote : $\frac{1}{2}$ journée 6 pour

2 fois 1h30 9 pour

Il est décidé par le Conseil d'école de proposer l'organisation suivante :

lundi 8h30 – 11h30 13h30 – 16h30

mardi 8h30 – 11h30 13h30 – 16h30

jeudi 8h30 – 11h30 13h30 – 15h

vendredi 8h30 – 11h30 13h30 – 15h

6) Questions des parents : néant

7) Divers

M. Allard nous déclare qu'il a envoyé une lettre aux maires de la CCPR pour les informer qu'il n'assurerait pas l'année prochaine la garderie de la maternelle.

Pour l'ensemble de mon équipe, je remercie Mr Allard, Maire de Cornier, ses adjoints Mme Desternes et M. Roux et Mr Marin-Gaillard président de la CCPR, pour ce partenariat efficace dont nos élèves sont les premiers bénéficiaires.

Mme Pailloux